



La situation économique et financière de l'Autriche en juillet et août 2014

Le 26 août dernier, M. Michael Spindelegger, chef de file du parti conservateur (ÖVP), vice-chancelier et ministre des finances, a annoncé sa démission de ses trois fonctions lors d'une conférence de presse surprise. Cette décision est intervenue après les fortes critiques dont il avait fait l'objet de la part de différents ténors du parti conservateur, au premier rang desquels M. Günther Platter, gouverneur du Tyrol. C'est la fiscalité qui semble avoir été la pierre d'achoppement entre le parti et son chef, ce dernier se refusant à entamer une réforme d'ampleur au motif que la consolidation budgétaire en cours ne l'autorise pas. La voie semble désormais ouverte à un abaissement de l'impôt sur le revenu des premières tranches dans la mesure où le taux d'entrée dans le barème est considéré comme excessif (36 % à partir de 11 000 EUR annuels). Le taux pourrait être ramené à 25 %. Cette dépense fiscale devrait être tout ou partie compensée par un accroissement des impôts sur le patrimoine. M. Hans Jörg Schelling, vice-président de la chambre d'économie, président du conseil de surveillance des banques populaires et du conseil de surveillance des caisses d'assurance maladie, est amené à lui succéder.

La démission du ministre des finances est intervenue dans un climat conjoncturel décevant. Selon les chiffres provisoires publiés par le WIFO (Österreichisches Institut für Wirtschaftsforschung), la croissance du PIB s'est limitée à +0,2 % au deuxième trimestre 2014, après n'avoir progressé que de 0,1 % au cours des trois premiers mois. La dynamique de la fin de l'année dernière semble grippée en raison du recul de l'investissement (-0,2 % pour les équipements) et de la baisse de 0,4 % de la construction. La consommation privée est restée atone, ne progressant que de 0,1 %, tout comme au premier trimestre. Les exportations se sont montrées plus dynamiques avec une progression de 0,5 % mais ce résultat est inférieur aux prévisions du début de l'année et est intervenu dans un contexte de tensions géopolitiques mais avant la mise en place des sanctions européennes à l'encontre de la Russie. Le gouverneur de la Banque centrale a de son côté estimé que la croissance n'atteindrait que 0,9 % au final cette année. En dépit de la morosité de la conjoncture, la hausse des prix s'est établie à +1,7 % sur un an en juillet, le taux le plus élevé de l'Union européenne. L'indexation des salaires sur les prix et les gains de productivité tire les prix à la hausse.

Le président de la République, M. Heinz Fischer, a promulgué le 31 juillet le paquet législatif prévoyant la liquidation de la banque Hypo Alpe Adria. La cession de la filiale des Balkans devrait intervenir au cours du mois de septembre. Un consortium russe articulé autour de la banque VTB se serait porté acquéreur. Les créanciers chirographaires détenteurs de titres émis avant 2009 et garantis par le Land de Carinthie (ce qui représente un encours de 890 MEUR) seront déçus. Ce renflouement interne suscite de fortes interrogations juridiques. Les créanciers privés, composés notamment de fonds de pension allemands et de l'assureur autrichien UNIQA entendent porter l'affaire devant les tribunaux. La banque mondiale, qui détient 150 MEUR de ces titres, entend faire jouer son immunité. La banque a par ailleurs annoncé des résultats désastreux pour le premier semestre : 1,67 Mrd EUR de pertes.

Enfin, le Secrétariat du fonds monétaire international (FMI) a publié le 5 août dernier son rapport 2014, dit de l'article IV, consacré à la situation économique et financière de l'Autriche. Il souligne que le pays est sorti avec succès de la crise de la zone euro, laquelle toutefois a entraîné des répercussions sévères sur le secteur bancaire et sur la dette publique. Le FMI indique que l'heure est venue de s'atteler aux réformes structurelles dans les domaines des retraites, de la santé, des prestations sociales et du fédéralisme fiscal. Ces réformes sont indispensables au maintien de la compétitivité de l'Autriche et à la réduction tant de la dette publique que de la charge fiscale pesant sur le travail. La reprise économique est en cours mais elle reste portée essentiellement par les exportations, alors que les risques géopolitiques s'accroissent. S'agissant enfin du secteur bancaire, l'institution de Washington note, tout comme l'avait fait la Commission européenne au début du mois de juin, que la restructuration du secteur public et l'élimination des actifs toxiques restent inachevées.

Pour obtenir des informations complémentaires, visitez notre site sous www.tresor.economie.gouv.fr/pays/autriche